

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 12 février 2025 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, via l'application Teams, et M. Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;  
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

---

**CE-20250212-414**

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - COMITÉ EXÉCUTIF -  
CONSEIL MUNICIPAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Mme Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, à participer au 1er colloque sur le (non) financement des services de police municipaux au Québec, les 19 et 20 mars 2025 à Québec, au montant de 784,30 \$.

(CT:1834422)  
(SD-2025-347)

---

**CE-20250212-415**

RAPPORT - REDDITION DE COMPTES - DÉPENSES  
AUTORISÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET LES  
DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS - DÉCEMBRE 2024

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport de reddition de comptes sur les demandes d'achat d'au moins 50 000 \$ et de moins de 100 000 \$ approuvées par le directeur général et les directeurs généraux adjoints, pour le mois de décembre 2024, préparé par la Direction générale, et ce, conformément au Règlement L-12431.

(SD-2025-611)

---

**CE-20250212-416**

RÉSOLUTION AMENDÉE - ACTE DE SERVITUDE EN  
FAVEUR DE LA VILLE

---



ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20241120-4175, le comité exécutif acceptait l'offre de M. Enrico Gariup et Mme Guylaine Leclerc, leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de consentir à la Ville pour la somme de 22 800 \$, une servitude permanente sur une partie du lot 1 602 695 du cadastre du Québec, d'une superficie de 23,3 mètres carrés, le tout tel que montré et décrit aux plan et description technique préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 10 juillet 2024 sous le numéro 7527 de ses minutes, selon les termes et conditions mentionnés à la promesse de création de servitude, nécessaire pour protéger une conduite municipale enfouie;

ATTENDU QU'une erreur s'est glissée quant à la superficie de la servitude;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender la résolution CE-20241120-4175 afin de remplacer la superficie de «23,3 mètres carrés» par «83,3 mètres carrés».

(SD-2025-458)

---

**CE-20250212-417**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30421

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser SIA Partenaires inc. à fournir un conseiller en analyse et transformation de processus vision d'affaires dans le cadre des services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet «26-10109 - Programme GIRC», au montant de 217 664,92 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30421.

(CT:1833316)  
(SD-2025-174)

---

**CE-20250212-418**

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT OS-SP-30421

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 198 758 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel à SIA Partenaires inc. dans le cadre du contrat OS-SP-30421 pour le projet «26-10109 - Programme GIRC», et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.



(CT:1833316)  
(SD-2025-174)

---

**CE-20250212-419**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30421

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser SIA Partenaires inc. à fournir un conseiller transformation de processus d'affaires dans le cadre des services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet « 26-10109 - Programme GIRC », au montant de 216 013,42 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30421.

(CT:1833319)  
(SD-2025-176)

---

**CE-20250212-420**

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT OS-SP-30421

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 197 250 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel à SIA Partenaires inc. dans le cadre du contrat OS-SP-30421 pour le projet «26-10109 - Programme GIRC», et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1833319)  
(SD-2025-176)

---

**CE-20250212-421**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30421

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser SIA Partenaires inc. à fournir les services d'un profil designer graphique - Vision d'affaires dans le cadre des services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet «26-10109 - Programme GIRC», au montant de 214 365,54 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30421.

(CT:1833322)



(SD-2025-180)

---

**CE-20250212-422**

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT OS-SP-30421

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 195 745 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel à SIA Partenaires inc. dans le cadre du contrat OS-SP-30421 pour le projet «26-10109 - Programme GIRC», et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1833322)  
(SD-2025-180)

---

**CE-20250212-423**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30421

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser SIA Partenaires inc. à fournir un conseiller analyse et transformation de processus, vision d'affaires, dans le cadre des services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet «26-10109 - Programme GIRC», au montant de 129 907,95 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30421.

(CT:1833329)  
(SD-2025-185)

---

**CE-20250212-424**

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT OS-SP-30421

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 118 624 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel de conseiller analyse et transformation de processus, vision d'affaires, à SIA Partenaires inc. dans le cadre des services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet «26-10109 - Programme GIRC», et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1833329)



(SD-2025-185)

---

**CE-20250212-425**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30421

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser SIA Partenaires inc. à fournir un professionnel en transformation de processus d'affaires dans le cadre des services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet «18-00006 - Assistant numérique», au montant de 206 910,85 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30421.

(CT:1833392)  
(SD-2025-189)

---

**CE-20250212-426**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13010 - CONTRAT OS-SP-30421

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13010, un montant de 188 938 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1833392)  
(SD-2025-189)

---

**CE-20250212-427**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30421

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser SIA Partenaires inc. à fournir un concepteur UI/UX dans le cadre des services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet «18-00006 - Assistant numérique», au montant de 93 441,39 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30421.

(CT:1833393)  
(SD-2025-190)

---

**CE-20250212-428**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13010 - CONTRAT OS-SP-30421



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13010, un montant de 85 325 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1833393)  
(SD-2025-190)

---

**CE-20250212-429**

**AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30421**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser SIA Partenaires inc. à fournir un conseiller senior dans le cadre des services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet «18-00006 - Assistant numérique», au montant de 216 013,42 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30421.

(CT:1833397)  
(SD-2025-192)

---

**CE-20250212-430**

**DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13010 - CONTRAT OS-SP-30421**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13010, un montant de 197 250 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1833397)  
(SD-2025-192)

---

**CE-20250212-431**

**AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30421**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser SIA Partenaires inc. à fournir un conseiller transformation de processus d'affaires dans le cadre des services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet «26-10109 - Programme GIRC», au montant de 116 387,35 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat



OS-SP-30421.

(CT:1833527)  
(SD-2025-216)

---

**CE-20250212-432**

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT OS-SP-30421

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 106 278 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel de transformation de processus d'affaires à SIA Partenaires inc. dans le cadre des services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet «26-10109 - Programme GIRC», et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1833527)  
(SD-2025-216)

---

**CE-20250212-433**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30421

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser SIA Partenaires inc. à fournir un conseiller transformation de processus d'affaires dans le cadre des services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet «26-10109 - Programme GIRC», au montant de 116 387,35 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30421.

(CT:1833530)  
(SD-2025-219)

---

**CE-20250212-434**

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT OS-SP-30421

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 106 278 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel de transformation de processus d'affaires à SIA Partenaires inc. dans le cadre des services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet



«26-10109 - Programme GIRC», et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1833530)  
(SD-2025-219)

---

**CE-20250212-435**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30421

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser SIA Partenaires inc. à fournir un conseiller transformation de processus d'affaires dans le cadre des services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet «26-10109 - Programme GIRC», au montant de 202 600,21 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30421.

(CT:1833533)  
(SD-2025-222)

---

**CE-20250212-436**

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT OS-SP-30421

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 185 001 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel à SIA Partenaires inc. dans le cadre du contrat OS-SP-30421 pour le projet «26-10109 - Programme GIRC», et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1833533)  
(SD-2025-222)

---

**CE-20250212-437**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30421

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser SIA Partenaires inc. à fournir un conseiller stratégique dans le cadre des services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet «26-10109 - Programme GIRC», au montant de 216 013,42 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30421.



(CT:1833539)  
(SD-2025-224)

---

**CE-20250212-438**

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT OS-SP-30421

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 197 250 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel de conseiller stratégique à SIA Partenaires inc. dans le cadre des services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet «26-10109 - Programme GIRC», et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1833539)  
(SD-2025-224)

---

**CE-20250212-439**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30421

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser SIA Partenaires inc. à fournir un conseiller transformation de processus d'affaires dans le cadre des services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet «18-00002 - Requêtes Internes», au montant de 86 212,85 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30421.

(CT:1833579)  
(SD-2025-231)

---

**CE-20250212-440**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12776 - CONTRAT OS-SP-30421

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12776, un montant de 78 724 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1833579)  
(SD-2025-231)

---



**CE-20250212-441**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30421

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser SIA Partenaires inc. à fournir un conseiller transformation de processus d'affaires dans le cadre des services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet «18-00002 - Requêtes Internes», au montant de 86 212,85 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30421.

(CT:1833583)  
(SD-2025-232)

---

**CE-20250212-442**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12776 - CONTRAT OS-SP-30421

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12776, un montant de 78 724 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1833583)  
(SD-2025-232)

---

**CE-20250212-443**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30421

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser SIA Partenaires inc. à fournir un professionnel en transformation de processus d'affaires dans le cadre des services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet «18-00001 - Valorisation CRM», au montant de 107 766,07 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30421.

(CT:1833586)  
(SD-2025-233)

---

**CE-20250212-444**

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT OS-SP-30421

---



**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser des crédits au montant de 98 405 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel de transformation de processus d'affaires à SIA Partenaires inc. dans le cadre des services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet «18-00001 - Valorisation CRM», et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1833586)  
(SD-2025-233)

---

**CE-20250212-445**

**AUTORISATION - MANDAT - CONTRA OS-SP-30421**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser SIA Partenaires inc. à fournir un professionnel en transformation de processus d'affaires dans le cadre des services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet «18-00001 - Valorisation CRM», au montant de 107 766,07 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30421.

(CT:1833587)  
(SD-2025-234)

---

**CE-20250212-446**

**DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT OS-SP-30421**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser des crédits au montant de 98 405 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel de transformation de processus d'affaires à SIA Partenaires inc. dans le cadre des services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet «18-00001 - Valorisation CRM», et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1833587)  
(SD-2025-234)

---

**CE-20250212-447**

**AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30421**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**



d'autoriser SIA Partenaires inc. à fournir les services d'un profil de conseiller senior dans le cadre des services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet «18-00001 - Valorisation CRM», au montant de 150 009,32 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30421.

(CT:1833653)  
(SD-2025-242)

---

**CE-20250212-448**

**DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT OD-SP-30421**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser des crédits au montant de 136 979 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel à SIA Partenaires inc. dans le cadre du contrat OS-SP-30421 pour le projet «18-00001 - Valorisation CRM», et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1833653)  
(SD-2025-242)

---

**CE-20250212-449**

**AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30421**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser SIA Partenaires inc. à fournir un concepteur UI/U dans le cadre des services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet «18-00001 - Valorisation CRM», au montant de 137 413,81 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30421.

(CT:1833656)  
(SD-2025-243)

---

**CE-20250212-450**

**DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT OS-SP-30421**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**



d'autoriser des crédits au montant de 125 478 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel d'un concepteur UI/UX à SIA Partenaires inc. dans le cadre des services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet «18-00001 - Valorisation CRM», et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1833656)  
(SD-2025-243)

---

**CE-20250212-451**

**INTERVENTION - ACTE DE SERVITUDE D'UTILITÉ  
PUBLIQUE - LOT P.6 310 846**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'intervenir à l'acte de servitude d'utilité publique par le Centre de services scolaire de Laval à Hydro-Québec et Bell Canada sur une partie du lot 6 310 846 du cadastre du Québec afin de consentir au chevauchement de cette servitude sur une partie de l'assiette de la servitude de la Ville;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-511)

---

**CE-20250212-452**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - CERTIFICAT DE  
REGISTRE - RÈGLEMENT L-13150**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 27, 28, 29, 30 et 31 janvier 2025 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13150 préparé par le Service du greffe le 4 février 2025.

(SD-2025-119)

---

**CE-20250212-453**

**APPROBATION - PROCÈS-VERBAL**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 22 janvier 2025 à 9 h.



(SD-2025-280)

---

**CE-20250212-454**

**APPROBATION - PROCÈS-VERBAL**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver le procès-verbal séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 22 janvier 2025 à 9 h 12.

(SD-2025-280)

---

**CE-20250212-455**

**APPROBATION - PROCÈS-VERBAL**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 29 janvier 2025 à 9 h 01.

(SD-2025-392)

---

**CE-20250212-456**

**APPROBATION - PROCÈS-VERBAL**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 29 janvier 2025 à 9 h 22.

(SD-2025-392)

---

**CE-20250212-457**

**APPROBATION - PROCÈS-VERBAL**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le vendredi 31 janvier 2025 à 8 h 30.

(SD-2025-533)

---

**CE-20250212-458**

**AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-1496**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**



d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un analyste en cybersécurité intermédiaire pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels en cybersécurité pour le projet «Activités de surveillance et réponse aux incidents», au montant de 106 878,67 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1496.

(CT:1833963)  
(SD-2025-289)

---

**CE-20250212-459**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2409

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un développeur back-end pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «18-00001 - Gestion intégrée des relations avec les citoyens (Valorisation du CRM) permis et portail des élus», au montant de 116 877,84 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2409, lot 5.

(CT:1835531)  
(SD-2025-467)

---

**CE-20250212-460**

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT DOS-2409

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 106 726 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel à Conseillers en gestion et informatique CGI inc. dans le cadre de l'entente-cadre DOS-2409, lot 5, pour le projet «18-00001 - Gestion intégrée des relations avec les citoyens (Valorisation du CRM) permis et portail des élus», et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1835531)  
(SD-2025-467)

---

**CE-20250212-461**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2409

---



**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un développeur front-end pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «18-00001 - Gestion intégrée des relations avec les citoyens (Valorisation du CRM) permis et portail des élus», au montant de 64 538,92 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2409, lot 5.

(CT:1835597)  
(SD-2025-477)

---

**CE-20250212-462**

**DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT DOS-2409**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser des crédits au montant de 58 933 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel à Conseillers en gestion et informatique CGI inc. dans le cadre de l'entente-cadre DOS-2409, lot 5, pour le projet «18-00001 - Gestion intégrée des relations avec les citoyens (Valorisation du CRM) permis et portail des élus», et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1835597)  
(SD-2025-477)

---

**CE-20250212-463**

**AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2409**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un développeur Back end pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «24-00014 Application Stela - Modifications», au montant de 152 546,53 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2409, lot 5.

(CT:1835636)  
(SD-2025-481)

---

**CE-20250212-464**

**DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT DOS-2409**



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser des crédits au montant de 139 296 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel à Conseillers en gestion et informatique CGI inc. dans le cadre de l'entente-cadre DOS-2409, lot 5, pour le projet «24-00014 - Application Stela - Modifications», et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1835636)  
(SD-2025-481)

---

**CE-20250212-465**

**AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2409**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un spécialiste de tests pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «18-00001 - Gestion intégrée des relations avec les citoyens (Valorisation du CRM) permis et portail des élus», au montant de 71 886,97 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2409, lot 5.

(CT:1835673)  
(SD-2025-484)

---

**CE-20250212-466**

**DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT DOS-2409**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser des crédits au montant de 65 643 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel à Conseillers en gestion et informatique CGI inc. dans le cadre de l'entente-cadre DOS-2409, lot 5, pour le projet «18-00001 - Gestion intégrée des relations avec les citoyens (Valorisation du CRM) permis et portail des élus», et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1835673)  
(SD-2025-484)

---

**CE-20250212-467**

**AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2409**



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un développeur back end pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «24-00014 Application Stela - Modifications», au montant de 137 552,64 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2409, lot 5.

(CT:1835677)  
(SD-2025-485)

---

**CE-20250212-468**

**DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT DOS-2409**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser des crédits au montant de 125 604 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel à Conseillers en gestion et informatique CGI inc. dans le cadre de l'entente-cadre DOS-2409, lot 5, pour le projet «24-00014 - Application Stela - Modifications», et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1835677)  
(SD-2025-485)

---

**CE-20250212-469**

**AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2409**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un gestionnaire de projet pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le programme «Évolution et mise à jour des applications du portefeuille applicatif», au montant de 107 347,56 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2409, lot 4.

(CT:1835870)  
(SD-2025-513)

---

**CE-20250212-470**

**AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2409**



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un développeur full stack pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le programme «Évolution et mise à jour des applications du portefeuille applicatif», au montant de 138 856,46 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2409, lot 4.

(CT:1836258)

(SD-2025-550)

---

Les discussions sur le point 36.1 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

---

**CE-20250212-471**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-2590**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2590, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services d'une firme spécialisée en nettoyage après sinistre et construction, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Restauration On Side (Qué.) ltée  
689 850 \$.

(CT:1822224)

(SD-2024-5597)

---

**CE-20250212-472**

**ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2781**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'adjuger le contrat DOS-2781, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et l'installation d'une glissade aquatique dans le cadre de la rénovation majeure de la piscine et du chalet au parc Prévost, pour une période de 2 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Aquam spécialiste aquatique inc.  
123 151 \$.



(CT:1827864)  
(SD-2024-6392)

---

**CE-20250212-473**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13084-F - CONTRAT DOS-2781

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13084-F, un montant de 123 800 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.

(CT:1827864)  
(SD-2024-6392)

---

**CE-20250212-474**

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2838

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour un contrat à exécution sur demande de services professionnels d'ingénieurs-conseils relatifs aux ouvrages d'assainissement des eaux usées et de production d'eau potable;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-6739)

---

**CE-20250212-475**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - OCTROI - CONTRAT DOS-2770

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'octroyer le contrat DOS-2770, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces et les services d'entretien, de réparation et d'inspection d'appareillages pour les camions incendie de marque E-ONE, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de prix et des documents de demande de prix:

Techno Feu inc.  
2 811 368,70 \$.



(CT:1832631)  
(SD-2025-103)

---

**CE-20250212-476**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2592

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2592, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'inventaire des arbres publics et privés sur le territoire lavallois, pour une période de 6 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Jakarta Cartographie 3D inc.  
lot 1  
199 380,45 \$;

de rejeter toutes les soumissions reçues pour le lot 2 dudit contrat et d'annuler l'appel d'offres pour ce lot.

(CT:1832634)  
(SD-2025-104)

---

**CE-20250212-477**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2804

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2804, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels en mécanique, électrique, plomberie et protection incendie pour la réalisation des études préparatoires, des audits des bâtiments existants et des concepts préliminaires, dans le cadre de la révolution des ateliers mécaniques et de soudure, pour une période de 4 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Services EXP inc.  
114 774,94 \$.

(CT:1833403)  
(SD-2025-197)

---

**CE-20250212-478**

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT DOS-2804

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser des crédits au montant de 104 805 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement de services professionnels en mécanique, électrique, plomberie et protection incendie pour la réalisation des études préparatoires, des audits des bâtiments existants et des concepts préliminaires, dans le cadre de la révolution des ateliers mécaniques et de soudure, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1833403)  
(SD-2025-197)

---

**CE-20250212-479**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2677

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2677, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et la maintenance de licences VMWARE, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Micro Logic Sainte-Foy ltée  
157 065,53 \$.

(CT:1833861)  
(SD-2025-275)

---

**CE-20250212-480**

APPEL D'OFFRES ANNULÉ - CONTRAT DOS-2714

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'annuler l'appel d'offres pour le contrat DOS-2714 concernant l'acquisition de pièces et les services de mécanique générale pour camions de marque Freightliner.

(SD-2025-282)

---

**CE-20250212-481**

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2903

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition de pièces et les services de mécanique générale pour camions de marque Freightliner;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du



Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2025-282)

---

**CE-20250212-482**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-2789

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2789, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2025, groupe 1, pour une période de 24 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Pavages Multipro inc.  
4 158 582,51 \$.

(CT:1834277)  
(SD-2025-325)

---

**CE-20250212-483**

DÉBUT ET MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX - CONTRAT  
DOS-2789

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Pavages Multipro inc. pour les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2025, groupe 1, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Les Services EXP inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 72 281,91 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 3;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2789 par le conseil municipal.

(CT:1834277)  
(SD-2025-325)

---

**CE-20250212-484**

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC - CONTRAT  
DOS-2789



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec au ministre des Finances, au montant estimé de 1 225,80 \$, dans le cadre du contrat DOS-2789 pour les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2025, groupe 1, à savoir:

un montant de 206,10 \$ pour l'utilisation de la plateforme Trace Québec;

un montant de 1 019,70 \$ pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2789 par le conseil municipal.

(CT:1834277)  
(SD-2025-325)

---

**CE-20250212-485**

**DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13123-F - CONTRAT DOS-2789**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13123-F, un montant de 4 289 800 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2789 par le conseil municipal.

(CT:1834277)  
(SD-2025-325)

---

**CE-20250212-486**

**DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2887**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour des travaux de reconstruction de trottoirs sur les rues Margaret-Newton, Lupin, Fleetwood, Nicole, François-Baillairgé, de Pise et Capitol et les boulevards Daniel-Johnson et Le Corbusier;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel



d'offres.

(SD-2025-355)

---

**CE-20250212-487**

RATIFICATION - ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT -  
POLICE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de ratifier et d'autoriser la participation de 2 policiers à la formation CRI-010-28 - Intégration à la fonction d'enquêteur policier, volet 2, donnée par l'École nationale de police du Québec du 6 janvier au 11 avril 2025 à Nicolet, au montant de 27 545,26 \$.

(CT:1835761)  
(SD-2025-490)

---

**CE-20250212-488**

RATIFICATION - ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT -  
POLICE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de ratifier et d'autoriser la participation d'un policier à la formation CRI-010-28 - Intégration à la fonction d'enquêteur policier, volet 2, donnée par l'École nationale de police du Québec du 27 janvier au 2 mai 2025 à Nicolet, au montant de 13 772,63 \$.

(CT:1835723)  
(SD-2025-492)

---

**CE-20250212-489**

RATIFICATION - ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT -  
POLICE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de ratifier et d'autoriser la participation de 2 policiers à la formation CRI-010-28 - Intégration à la fonction d'enquêteur policier, volet 2, donnée par l'École nationale de police du Québec du 20 janvier au 6 juin 2025 à Nicolet, au montant de 27 545,26 \$.

(CT:1835762)  
(SD-2025-502)

---

**CE-20250212-490**

RATIFICATION - ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT -  
POLICE



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de ratifier la participation de 4 policiers à la formation 214-716-23 - Didactique de l'intervention physique - L'instructeur donnée par l'École nationale de police du Québec, qui a eu lieu du 13 au 30 janvier 2025 à Nicolet, au montant de 17 320,76 \$.

(CT:1835767)  
(SD-2025-504)

---

**CE-20250212-491**

**RATIFICATION - ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT -  
POLICE**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de ratifier et d'autoriser la participation d'un policier à la formation CRI-010-28 - Intégration à la fonction d'enquêteur policier, volet 2, donnée par l'École nationale de police du Québec du 27 janvier au 2 mai 2025 à Nicolet, au montant de 13 772,63 \$.

(CT:1835841)  
(SD-2025-507)

---

**CE-20250212-492**

**REMPLACEMENT CADASTRAL - LOT 6 653 202 - PN-2024-  
0238**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 1 615 915 \$.

(SD-2024-6824)

---

**CE-20250212-493**

**REMPLACEMENT CADASTRAL - LOT 1 626 996 - PN-2024-  
0193**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 295 028 \$.

(SD-2025-63)



---

**CE-20250212-494**

PROCÉDURES - COUR SUPÉRIEURE - LOTS 1 221 783 ET 1 121 946

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire des lots 1 221 783 et 1 121 946 du cadastre du Québec, situés au 3838, boulevard Saint-Martin Ouest, concernant les contraventions au Code de l'urbanisme (CDU) de la Ville de Laval et tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2025-204)

---

**CE-20250212-495**

REMPLACEMENT CADASTRAL - LOT 2 801 253 - PL-2024-266

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 601 200 \$.

(SD-2025-357)

---

**CE-20250212-496**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - RIOKIM HOLDINGS (QUÉBEC II) INC. ET AL.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-89 de Riokim Holdings (Québec II) inc. et al., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'un nouveau bâtiment et le réaménagement de la portion du site relatif à ce nouveau bâtiment sur une partie du lot 2 801 253 (lots projetés 6 657 050 et 6 646 869) du cadastre du Québec, l'aménagement d'aucune borne de recharge pour véhicules électriques, alors qu'un minimum de 3 est requis, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-1.

(SD-2025-375)

---

**CE-20250212-497**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - MARIE-CLAUDE LAVIGNE



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-98 de Mme Marie-Claude Lavigne, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'une habitation d'un logement sur le lot 1 098 308 du cadastre du Québec, 159, rue Roseval:

une marge avant de 6,14 mètres au lieu d'un maximum de 6 mètres;

un plan de façade comprenant une porte de garage plus avancé que l'alignement du plan de façade le plus large de la façade principale avant;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-2.

(SD-2025-390)

---

**CE-20250212-498**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -  
GOUVERNEMENT FÉDÉRAL**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-100 de Gouvernement fédéral, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'un bâtiment accessoire sur le lot 2 341 046 du cadastre du Québec, 600, montée Saint-François, un bâtiment accessoire ayant une hauteur de 12,67 mètres au lieu d'un maximum de 12 mètres, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-3.

(SD-2025-391)

---

**CE-20250212-499**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -  
14122291 CANADA INC.**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-103 de 14122291 Canada inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'un bâtiment multifamilial de 6 étages sur le lot 1 653 841 du cadastre du Québec, 1448, boulevard des Laurentides:

une marge avant de 8 mètres, au lieu d'une marge maximale de 3 mètres;



un front bâti sur rue de 0%, au lieu d'un front bâti minimal de 50 %;

une emprise au sol de 18,5 %, au lieu d'une emprise au sol minimale de 25 %;

une proportion du terrain en surface végétale de 17,3 %, au lieu d'une proportion minimale de 25 %;

dans la portion du terrain en zone T5.1-5064, une hauteur de bâtiment de 17,05 mètres, au lieu d'une hauteur maximale de 16 mètres;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-4.

(SD-2025-393)

---

**CE-20250212-500**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -  
GENEVIÈVE CARROLL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-104 de Mme Geneviève Carroll, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'habitation d'un logement sur le lot 1 980 768 du cadastre du Québec, 1004, Place De Tilly, une marge latérale gauche de 1,22 mètre ainsi qu'une marge latérale droite de 1,23 mètre, alors qu'une marge latérale minimale de 1,5 mètre est prescrite, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-5.

(SD-2025-394)

---

**CE-20250212-501**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -  
ÉDIFICE 700 LAURENTIDES S.E.C.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-105 de Édifice 700 Laurentides S.E.C., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'un bâtiment multifamilial de 6 étages sur le lot 1 640 776 du cadastre du Québec, 700, boulevard des Laurentides:

la plantation d'arbres à petit déploiement dans la cour avant, au lieu des arbres à moyen ou grand déploiement;

une marge avant de 4,6 mètres, au lieu d'une marge avant maximale de 3 mètres;



et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-6.

(SD-2025-395)

---

**CE-20250212-502**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -  
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DÉVELOPPEMENT FLEETWOOD

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-106 de Société En Commandite Développement Fleetwood, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'immeuble sur le lot 6 623 703 du cadastre du Québec, rue Fleetwood:

l'aménagement d'aucune bande tampon en bordure de la ligne latérale gauche de terrain, alors qu'une bande tampon de type C doit être aménagée;

l'aménagement d'une bande tampon de type E en bordure de la ligne latérale droite de terrain constituée d'une hauteur minimale inférieure à 1,2 mètre, alors qu'une hauteur minimale de 1,2 mètre est prescrite;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-7.

(SD-2025-397)

---

**CE-20250212-503**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - 9055-  
0658 QUÉBEC INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-107 de 9055-0658 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'une habitation d'un logement sur le lot 1 189 951 du cadastre du Québec, 80, place des Châtelets:

une marge avant de 13,07 mètres, au lieu d'une marge avant maximale de 10 mètres;

une somme des marges latérales de 5,96 mètres, au lieu d'un minimum de 9 mètres;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-8.

(SD-2025-400)



---

**CE-20250212-504**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -  
FRANCIS LEFEBVRE ET MIRNA SALLOUM

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-108 de Francis Lefebvre et Mirna Salloum, propriétaires, à l'effet d'autoriser, pour l'habitation existante sur le lot 1 375 747 du cadastre du Québec, 4045, rue Odélie:

un revêtement extérieur d'acier peint et précuit en usine sur la façade principale avant, alors que les matériaux de revêtement extérieur de type D sont prohibés sur une façade principale avant;

un revêtement extérieur d'acier peint et précuit en usine qui représente 55 % de la superficie de la façade principale avant, alors qu'un des matériaux de revêtement extérieur doit être prédominant et représenter au moins 60 % de la superficie de cette façade;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-9.

(SD-2025-401)

---

**CE-20250212-505**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - VILLE  
DE LAVAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-1 de Ville de Laval, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'immeuble sur le lot 6 651 975 du cadastre du Québec, boulevard du Souvenir:

une largeur minimale d'allée d'accès à double sens de 4 mètres, alors qu'un minimum de 6 mètres est prescrit;

une marge arrière minimale de 3 mètres, alors qu'une marge arrière minimale de 6 mètres est prescrite;

une hauteur maximale de porte de garage de 3,4 mètres, alors qu'un maximum de 3 mètres est prescrit;

une largeur maximale de plan de façade principale de 45,5 mètres, alors qu'un maximum de 30 mètres est prescrit;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-10.



(SD-2025-402)

---

**CE-20250212-506**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -  
INVESTISSEMENTS SIVAN INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-2 de Investissements Sivan inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour le bâtiment résidentiel projeté sur les lots 1 732 101 et 1 732 115 (lot projeté 6 621 276) du cadastre du Québec, boulevard Curé-Labelle, une hauteur minimale de plancher de rez-de-chaussée de 0,2 mètre, alors qu'un minimum de 0,6 mètre est prescrit, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-11.

(SD-2025-403)

---

**CE-20250212-507**

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT  
ACCEPTÉE - ÉDIFICE 700 LAURENTIDES S.E.C.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2024-38 de Édifice 700 Laurentides S.E.C., propriétaire, à l'effet de permettre l'exemption de 15 cases de stationnement dans le cadre de la construction d'une habitation de 261 logements sur le lot 1 640 776 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-14.

(SD-2025-406)

---

**CE-20250212-508**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 9055-  
0658 QUÉBEC INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0169 de 9055-0658 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 1 189 951 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-25.



(SD-2025-409)

---

**CE-20250212-509**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - MARIE-CLAUDE LAVIGNE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0157 de Mme Marie-Claude Lavigne, propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage avec un logement additionnel sur le lot 1 098 308 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-24.

(SD-2025-415)

---

**CE-20250212-510**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - RIOKIM HOLDINGS (QUÉBEC II) INC. ET AL.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0115 de Riokim Holdings (Québec II) inc. et al., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'un bâtiment commercial d'un étage sur une partie du lot 2 801 253 (lots projetés 6 657050 et 6 646 869) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-17.

(SD-2025-416)

---

**CE-20250212-511**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 14122291 CANADA INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0176 de 14122291 Canada inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'un bâtiment d'usage mixte résidentiel et commercial isolé de 6 étages sur une partie du lot 1 653 841 (lot projeté 6 652 879) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-20.

(SD-2025-417)



---

**CE-20250212-512**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - ÉDIFICE  
700 LAURENTIDES S.E.C.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0191 de Édifice 700 Laurentides S.E.C, propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 6 étages sur le lot 1 640 776 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-21.

(SD-2025-418)

---

**CE-20250212-513**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - VILLE  
DE LAVAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0002 de Ville de Laval, propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'un bâtiment institutionnel de 2 étages sur le lot 6 651 975 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-15.

(SD-2025-420)

---

**CE-20250212-514**

REMPLACEMENT CADASTRAL - LOT 6 521 035 - PN-2024-  
0199

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 580 500 \$.

(SD-2025-453)

---

**CE-20250212-515**

ADOPTION - RÉOLUTION AUTORISANT UN PPCMOI - LOT  
3 184 093

---

ATTENDU QUE la Ville de Laval a adopté le Règlement numéro



CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge à ce règlement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adopter une résolution autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de permettre l'usage «Vente au détail de véhicules automobiles neufs et usagés (5511)» sur le lot 3 184 093 du cadastre du Québec, situé au nord du 2855, rue Étienne-Lenoir, et, plus spécifiquement:

d'autoriser l'usage principal «Vente au détail de véhicules automobiles neufs et usagés (5511)» du groupe d'usages «Commerce et service reliés à l'automobile (C5)»;

d'autoriser une aire d'entreposage extérieur dans la cour latérale droite malgré l'absence d'une clôture opaque d'une hauteur minimale de 1,8 mètre le long de la limite de l'aire d'entreposage qui est parallèle à la ligne avant de terrain;

de considérer la totalité de la partie végétalisée d'un ouvrage de gestion des eaux de ruissellement dans le calcul du pourcentage minimal de surface végétale exigé pour le terrain, malgré qu'il soit clôturé sur plus de 75 % de son périmètre;

d'autoriser que la partie du talus dont la hauteur minimale doit être de 2 mètres soit à une distance supérieure à 3 mètres de la ligne latérale droite en raison de la présence d'une servitude en faveur de la Ville qui empêche l'aménagement du talus à proximité de cette ligne;

d'autoriser que la partie du talus dont la hauteur minimale doit être de 2 mètres soit à une distance supérieure à 3 mètres de la ligne latérale gauche à cause de la présence d'une partie du bassin de bio-rétention aménagée le long de cette ligne en raison des volumes requis de ce bassin et de l'impossibilité d'aménager une partie de celui-ci le long de la ligne latérale droite;

d'autoriser qu'un versant du talus de la bande tampon ne respecte pas la pente maximale prescrite;

de ne pas appliquer la proportion maximale de terrain en surface carrossable, alors que la proportion maximale prescrite est fixée à 30 %;

de ne pas assujettir le projet à la procédure relative au PIIA de la section 5 du chapitre 1 du titre 8 du Règlement numéro CDU-1 (Vitrine autoroutière);

conditionnellement à ce que:



une proportion minimale de 25 % du terrain soit en surface végétale;

une plantation d'arbres soit réalisée dans les aires d'étalage et d'entreposage extérieurs de manière à ce que le couvert d'arbres, une fois à maturité, forme une canopée couvrant un minimum de 40 % de la surface de l'ensemble des cases aménagées pour l'étalage et l'entreposage de véhicules et que, pour l'application de cette condition, la canopée projetée soit validée sur plan en fonction des diamètres indiqués à l'annexe I du Règlement CDU-1 et, au besoin, de la règle prescrite à l'article 395 de ce même règlement;

une clôture opaque d'une hauteur minimale de 1,8 mètre soit installée le long de la ligne arrière du terrain;

l'usage «Service de débosselage et de peinture d'automobiles (6413)» à titre d'usage principal, additionnel ou accessoire ne soit pas exercé sur le terrain;

l'aménagement du terrain, incluant la bande tampon, soit réalisé conformément aux documents numéro 1 et 2 cités ci-après, en considérant que toute modification mineure subséquente à l'approbation de la présente résolution n'aura pas à faire l'objet d'une nouvelle demande d'autorisation de PPCMOI;

l'architecture soit réalisée conformément au document numéro 3 cité ci-après, en considérant que toute modification mineure subséquente à l'approbation de la présente résolution n'aura pas à faire l'objet d'une nouvelle demande d'autorisation de PPCMOI, notamment, les matériaux peuvent être de marques différentes à ceux montrés en étant équivalents et peuvent être de couleurs similaires à celles montrées;

l'éclairage du site soit réalisé conformément au document numéro 4 cité ci-après, en considérant que toute modification mineure subséquente à l'approbation de la présente résolution n'aura pas à faire l'objet d'une nouvelle demande d'autorisation de PPCMOI;

les documents suivants font partie intégrante de la présente résolution:

document numéro 1 réalisé par «Agence Relief Design» portant le titre «Rivian - Présentation au CCU - Architecture de paysage / 17 juin 2024 - Montoni», 11 pages;

document numéro 2 réalisé par «Équipe Laurence - ingénierie civile» portant le titre «Montoni - Rivian Laval», numéro de dossier 25-29901, plan no. PT-01, daté du 22 mai 2024 et dessiné par F. Lacroix, ing., 1 page;

document numéro 3 constitué du cahier de présentation incluant l'architecture réalisé par DKA, portant le titre «CCLII - Rivian», numéro de dossier 22091, phase «Présentation CCU/PPCMOI - révision 03», daté du 22 mai 2024, 40 pages;

document numéro 4 intitulé «Étude d'éclairage 02 Rev 1 - Rivian Stationnement», daté du 1er mai 2024, réalisé par Franklin Empire inc., 3 pages.



(SD-2025-620)

---

**CE-20250212-516**

**INSTALLATION - SIGNALISATION - 40E RUE**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser l'installation de panneaux de signalisation indiquant un stationnement interdit en tout temps sur la 40e Rue, et dont le détail apparaît au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/240 préparés par le Service de l'ingénierie le 18 septembre 2024;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de portes pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2024-5123)

---

**CE-20250212-517**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -  
MANDAT - CONTRAT DOS-507**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil d'autoriser Le Groupe Conseil Génipur inc. à procéder à un mandat de services professionnels prévus au contrat DO-507, pour la réalisation des études préparatoires, des études d'avant-projets préliminaires et définitifs, la préparation des plans et devis ainsi que le soutien technique durant la réalisation des travaux pour le projet de réaménagement des rues Labelle et d'Orly, à savoir:

la phase A, «études, plans et devis», visant à réaliser les études requises ainsi que les plans et devis du projet, au montant de 484 082,69 \$;

la phase B, «soutien technique durant les travaux», visant à réaliser le soutien technique durant la réalisation des travaux, au montant de 63 983,59 \$, ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder au volet de la phase A, «études, plans et devis».

(CT:1833783)

(SD-2025-259)



---

**CE-20250212-518**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT DOS-507

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 442 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'autorisation du mandat prévu au contrat DOS-507 par le conseil municipal.

(CT:1833783)  
(SD-2025-259)

---

**CE-20250212-519**

DEMANDE - CERTIFICAT D'AUTORISATION - LE GROUPE  
CONSEIL GÉNIPUR INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service de l'ingénierie et Le Groupe Conseil Génipur inc. à présenter une demande d'autorisation en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour les travaux de réaménagement des rues Labelle et d'Orly;

de s'engager à émettre au MELCCFP, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité en regard de l'autorisation accordée par le ministère.

(C/T:1833783)  
(SD-2025-259)

---

**CE-20250212-520**

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT DOS-507

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 11 899,91 \$, requis pour défrayer le coût des services professionnels de Cima+ s.e.n.c. prévus au contrat DOS-507, bloc B, lot 5, en lien avec les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2024, groupe 6.

(CT:1835581)  
(SD-2025-476)

---

**CE-20250212-521**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13082-F - CONTRAT DOS-507



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13082-F, un montant de 10 900 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.

(CT:1835581)  
(SD-2025-476)

---

**CE-20250212-522**

**CONVENTION DE RENOUVELLEMENT DE BAIL EN FAVEUR DE LA VILLE DE LAVAL**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver la convention de renouvellement de bail à intervenir entre la Fabrique de la Paroisse Saint-Claude et la Ville de Laval concernant la location d'une partie du lot 1 639 866 du cadastre du Québec, pour une période de 5 ans, soit du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2029, nécessaire à des fins de stationnement pour les citoyens accédant au parc Saint-Claude, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans cette convention;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1830089)  
(SD-2024-6641)

---

**CE-20250212-523**

**AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-1973**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser MLC Associés inc. à procéder à un mandat de services professionnels, au montant total de 104 098,37 \$, pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des plans et devis ainsi que les services durant la construction pour le réaménagement du centre de distribution situé au 2550, boulevard Industriel, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:

la phase «études» comprenant les plans et devis et les documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 75 722,53 \$;

la phase «exécution du contrat», soutien technique durant les travaux, au montant de 12 164,36 \$;



la phase «exécution du contrat», surveillance des travaux, au montant de 16 211,48 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase «études, plans et devis», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1973, lot 2.

(CT:1834925)  
(SD-2025-407)

---

**CE-20250212-524**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT DOS-1973

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 69 200 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans.

(CT:1834925)  
(SD-2025-407)

---

**CE-20250212-525**

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT DOS-2270

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver des honoraires supplémentaires au montant de 7 128,45 \$, requis pour défrayer le coût des honoraires de Bouthillette Parizeau inc. pour les services professionnels rendus suite au mandat DOS-2270 qui lui a été confié par la résolution CE-20241204-4432, dans le cadre des travaux de réaménagement des espaces au 1200, boulevard Chomedey.

(CT:1834998)  
(SD-2025-421)

---

**CE-20250212-526**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12996 - CONTRAT DOS-2270

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12996, un montant de 6 510 \$, taxes



nettes incluses, sur un terme de 20 ans.

(CT:1834998)  
(SD-2025-421)

---

**CE-20250212-527**

APPROBATION - PERMISSION D'OCCUPATION DU  
DOMAINE PUBLIC - HYDRO-QUÉBEC

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la permission d'occupation du domaine public pour bornes de recharge de véhicules électriques à intervenir entre Ville de Laval et Hydro-Québec concernant l'occupation du domaine public pour des bornes de recharge de véhicules électriques mi-lourds et lourds sur une partie des lots 1 391 987, 1 391 989 et 1 391 975 du cadastre du Québec, aux fins d'installation, du maintien et du remplacement, si requis, de bornes de recharge pour véhicules électriques lourds et leurs équipements connexes et des infrastructures civiles et électriques accessoires;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite permission.

(SD-2025-537)

---

**CE-20250212-528**

APPROBATION - CONSENTEMENT DE TRAVAUX - BELL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le consentement de travaux à intervenir entre Ville de Laval et Bell pour le déplacement d'une ligne aérienne, dans le cadre des travaux de construction d'un nouveau chalet et de réfection majeure de la piscine au parc Couvrette, incluant l'installation de jeux d'eau;

d'autoriser un responsable du Service de l'ingénierie à signer ledit consentement.

(SD-2025-566)

---

**CE-20250212-529**

APPROBATION - PLAN DE SERVITUDE ET ÉTABLISSEMENT  
DES DROITS RÉELS DE SERVITUDE - HYDRO-QUÉBEC

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le plan de servitude ainsi que l'établissement des droits



réels de servitude pour des lignes électriques et de télécommunication à intervenir entre Ville de Laval et Hydro-Québec dans le cadre du projet de mise à niveau des entrées électriques et de distribution aux garages municipaux, garage 1A;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-573)

---

**CE-20250212-530**

**ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - CULTURE, LOISIRS,  
SPORT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser 6 employés de la division diffusion culturelle et événements du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à participer à la Bourse RIDEAU 2025 du 16 au 21 février à Québec, au montant maximal de 18 970,40 \$.

(CT:1829473)  
(SD-2024-6584)

---

**CE-20250212-531**

**SUBVENTION - ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LAVAL**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'octroyer une subvention au montant de 150 000 \$ à l'Orchestre symphonique de Laval, dans le cadre du programme d'assistance financière en art et culture, volet soutien annuel au fonctionnement, pour l'année 2025.

(CT:1835166)  
(SD-2025-431)

---



---

À 9 h 19, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

---

---

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

---

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière